



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE QUARTIER ÎLE-NAPOLÉON
VENDREDI 2 DECEMBRE 2011 à 20 h 00
SALLE DE SPORTS DE LA ROTONDE**

Elus présents :

M. Olivier BECHT, Maire de la Ville de Rixheim
M. Richard PISZEWSKI, Conseiller Municipal Délégué
M. Michel POCHON, Conseiller Municipal Délégué
M. Philippe WOLFF, Conseiller Municipal Délégué
Mme Bernadette CARRIERE, Adjointe au Maire
Mme Rachel BAECHTEL, Conseillère Municipale Déléguée
Mme Béatrice TESSIER, Conseillère Municipale Déléguée
Mme Nelly ROSANA, Conseillère Municipale Déléguée

Assistaient en outre :

Mme Martine WEHRLE, Directrice Générale des Services
M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de Cabinet
M. Roland MARUSZCZAK, Chef de la Police Municipale
M. André GIRONA, Directeur de la SOMCO.

Secrétariat assuré par :

Mlle Nadine GASSER, Secrétariat Général

Participants :

50 personnes et 2 journalistes.

Monsieur le Maire débute cette réunion et souhaite la bienvenue aux riverains. Il remercie tout particulièrement M. André GIRONA, directeur de la SOMCO, d'avoir répondu positivement à l'invitation du conseil de quartier.

Il procède à la liquidation de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- I) Présentation de la Police Municipale (diaporama).***
- II) Réaménagement de la rue Zumstein et ronds-points.***
- III) Réaménagement de la sortie de l'école maternelle.***
- IV) Présentation du projet de Périscolaire et Petite Enfance à Île Napoléon.***
- V) Questions/réponses.***

I) Présentation de la Police Municipale

Monsieur le Maire commente le diaporama de présentation de la Police Municipale tout en rappelant son organisation et ses missions principales.

Un riverain l'interpelle. Il signale que la Police Municipale n'est pas présente à la sortie des écoles dans que le quartier d'île Napoléon et demande à obtenir des explications.

M. MARUSZCZAK, Chef de la Police Municipale, lui confirme que les sorties des écoles primaires de Rixheim sont surveillées et ce en fonction des effectifs présents. En ce qui concerne les écoles maternelles, les enfants restent sous la responsabilité des parents qui les déposent et les recherchent.

Monsieur le Maire confirme ses dires et rappelle que la Police Municipale est effectivement présente dans certains quartiers où la dangerosité des axes principaux et le manque de visibilité le demandent (ex. rue Albert Schweitzer, Grand'Rue.... La rue Victor Hugo est un axe moins dangereux et fréquenté. Il rappelle que le concept des gilets jaunes va être privilégié (en cours d'étude).

Un autre riverain demande la mise en place de dos d'âne.

Monsieur le Maire n'est pas opposé à cette solution. Il invite la personne à rejoindre le groupe de travail sur la circulation. Toutefois, il rappelle que la mise en place de dos d'âne est une solution plus que hasardeuse. En effet, bon nombre de riverains demandeurs au départ, s'y opposent après leur mise en place et ce en raison des nuisances sonores occasionnées par le passage répétitifs des véhicules. Leur mise en place représente un coût financier élevé.

Un autre riverain demande à connaître les responsables de l'entretien des espaces verts du quartier : les feuilles mortes et des branches jonchent les sols depuis des semaines... Certains arbres demanderaient à être élagués dans la rue Kléber.

Monsieur le Maire confirme qu'ils sont dorénavant entretenus par le Service des espaces verts de la Ville de Rixheim. Plusieurs projets sont à l'étude : mise en place de bancs, de tables de tennis de table... tout en y associant les jeunes du quartier. Pour l'entretien (branches, feuilles mortes), il demande aux riverains de prévenir les services techniques de la Ville de Rixheim ou M. NATALI, concierge de la Salle des Sports de la Rotonde qui fera remonter l'information.

II) Réaménagement de la rue Zumstein et ronds-points

Monsieur le Maire rappelle que MM. POCHON et PISZEWSKI ont travaillé sur ce projet et ce depuis sa 1^{ère} présentation lors de la dernière réunion du conseil de quartier du mois de juin 2011.

Le groupe de travail piloté par M. POCHON procède au visionnage de l'avant projet définitif (APD).

M. PISZEWSKI confirme que les travaux de réaménagement de la rue Zumstein incluront :

- la mise en place d'un giratoire avec disque central au carrefour rue Jean Jaurès et rue Zumstein,
- la mise en place d'une fontaine sur ce même disque central,
- une largeur de chaussée de 6 m,
- la réalisation de trottoirs mixtes (piétons et cyclistes),
- la réalisation d'un cheminement piétons et cyclistes au niveau du giratoire,
- le maintien de l'arrêt de bus Soléa mais celui-ci sera adapté (nouvelles normes),
- le réaménagement des parkings (accès unique du côté rue Zumstein),
- un trottoir d'une largeur de 4 m du côté de l'école maternelle
- la réalisation d'un plateau surélevé sur lequel sera implanté le passage piétons (signalisation rouge).

Monsieur le Maire précise que ces aménagements ont une visée sécuritaire. Le but principal étant de casser la vitesse des véhicules. Il cite pour exemple les aménagements réalisés récemment dans le centre ville de Rixheim. Ils donneront également du cachet au quartier d'Ile Napoléon (verdure, présence de l'eau, pavage de coloris rose...). La cabine téléphonique sera maintenue.

M. PISZEWSKI confirme également la mise en place de mobiliers urbains (bancs, poubelles....). Il revient sur l'aménagement complet jusqu'à la rue du Dépôt et son carrefour. La priorité de circulation sera donnée dans le sens rue du Dépôt vers la rue Zumstein. Le virage sera matérialisé et un panneau « stop » sera mis en place pour les véhicules venant de la rue du Dépôt. La chaussée sera retravaillée dans le but de « casser » la ligne droite (aménagement en pavés ou plateau surélevé). Les trottoirs mixtes auront une largeur de 2 m.

M. PISZEWSKI rappelle que ces travaux débuteront au printemps 2012 et qu'ils engendreront inévitablement des perturbations au niveau de la circulation. Des déviations ponctuelles seront mises en place au fur et à mesure de l'état d'avancement du chantier de voirie.

Monsieur le Maire demande aux riverains d'être patients pendant la durée des travaux.

Sur ce, M. PISZEWSKI termine la présentation des travaux de la rue Zumstein. Il confirme que des places de stationnement et un arrêt de bus (ponctuel) seront réalisés près du plateau surélevé.

Pour la rue de la Hardt, le choix s'est porté sur la mise en place d'un giratoire mais un petit modèle pour donner un régime de priorité (réalisation du petit disque en pavage) et d'îlots. Cet aménagement permettra d'améliorer la circulation à l'intersection des rues suivantes : du Nord, de la Hardt et Zumstein.

Monsieur le Maire reprend les 3 objectifs principaux :

- 1) Réduire la vitesse des automobilistes,
- 2) Améliorer l'aspect esthétique du quartier,
- 3) Augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes.

M. PISZEWSKI rappelle que le groupe de travail s'est également penché sur l'aménagement de l'Avenue Bartholdi afin de le sécuriser. Le bureau d'études a proposé la mise en place d'un îlot central avec un passage central protégé pour les piétons et cyclistes. Cet aménagement incitera les automobilistes à ralentir.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de valider l'avant projet. Le coût des travaux de la rue Zumstein s'élèvera à 1 million d'€.

L'assemblée le valide (15 voix pour, 0 contre).

Sur ce, Monsieur le Maire demande que les riverains portent leur choix sur la fontaine qui sera mise en place au milieu du giratoire. 8 images sont visionnées. La fontaine moderne n° 3 est choisie (16 voix pour). La fontaine n° 4 n'obtient que 7 voix. La fontaine retenue de type « moderne » (boule en marbre) est identique à celle de la Ville de Guebwiller.

III) Réaménagement de la sortie de l'école maternelle

Monsieur le Maire commente le projet d'aménagement du parvis de l'école maternelle visionné. Il confirme que l'accès sera fermé la nuit et sécurisé (portail et clôture). Il sera revêtu de pavés de couleur et du mobilier urbain sera mis en place (bancs, poubelle, grille d'arbre...).

IV) Présentation du projet de Péri scolaire et Petite Enfance à Ile Napoléon

Monsieur le maire rappelle que la structure Petite Enfance « Tournicoti » (capacité de 25 enfants) située dans le quartier d'Ile Napoléon ne répond plus aux normes et que le péri scolaire situé à l'école primaire est dans un état de vétusté avancé (bâtiment préfabriqué des années 1970). Les enfants des écoles d'Ile Napoléon empruntent actuellement le bus pour aller déjeuner à La Passerelle.

La Municipalité s'était engagée à mettre en place une nouvelle structure. Monsieur le Maire souligne que cet engagement est respecté et tenu grâce à l'intercommunalité (maîtrise d'ouvrage m2A, maîtrise d'ouvrage désignée SCIN).

La création d'une nouvelle structure d'accueil pour la Petite Enfance et un péri scolaire verra le jour dans le quartier d'Ile Napoléon. Le projet a été lancé depuis un certain temps (acquisition des terrains, financement...). Une enveloppe de plus de 4 millions d'€ est prévue. Un 1er jury de concours a eu lieu en juin 2011 : 3 cabinets d'architectures ont été retenus sur les 50 candidatures. Début novembre 2011, s'est tenu le 2ème jury de concours : le projet de l'Agence d'architectes AUGER-RAMBEAUD de Colmar a été retenu.

Monsieur le Maire commente les images visionnées. La structure (bâtiment moderne) rappelle celle de La Passerelle. 4 modules en béton avec baies vitrées : 2 modules péri scolaires et 2 modules Petite Enfance avec jardinet, végétation... Intérieur avec un grand hall, une allée centrale « Rue ». Sur un côté les bureaux et l'autre côté les salles d'activités. Le bâtiment répondra aux normes environnementales HQE (toit végétalisée). L'accès à pieds de la rue Victor Hugo sera prolongé vers cette nouvelle structure. Le parking sera situé à l'avant vers la rue de la Forêt Noire.

Début janvier 2012 seront entreprises les fouilles archéologiques. Les travaux débuteront au courant du 1er trimestre 2013 pour une durée de 15 à 18 mois. L'ensemble devra être opérationnel fin 2014.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que plus de 11,5 millions d'€ sont investis dans le quartier d'Ile Napoléon :

- complexe sportif : 7,5 millions d'€
- structure Petite Enfance – Péri scolaire : 4 millions d'€

sans compter les travaux de la rue Zumstein qui s'élèvent à 1 million d'€

Aucune Municipalité n'a jamais autant investi dans le quartier d'Ile Napoléon afin d'y retrouver une qualité de vie.

V) Questions/Réponses

Futur complexe sportif

Une riveraine demande à connaître l'emplacement exact du nouveau complexe sportif.

Monsieur le Maire indique la situation géographique de ce complexe ainsi que les emplacements de parkings sur les images visionnées. Il confirme que la rue Victor Hugo sera prolongée.

Cette structure dotée à l'origine d'une grande salle multisports pour la pratique du handball, du basket-ball et du volley sera complétée par une petite salle avec 3 dojos. Cette petite salle voit le jour grâce à l'aide financière du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) d'un montant de 590.000 €. La participation du Conseil Général du Haut-Rhin s'élève à 1,2 million d'€. Le coût total du projet s'élève à 7,5 millions d'€.

Un riverain demande à savoir si le futur complexe sera ouvert à tous les clubs.

Monsieur le Maire confirme que cette structure servira à tous les clubs rixheimois aussi bien pour les entraînements que pour les compétitions et aura pour but de promouvoir la pratique du sport. Il rappelle que tous les habitants ont la possibilité de s'inscrire dans un club. Le Service des Sports de la Ville de Rixheim y installera également ses bureaux.

La Municipalité a privilégié le quartier d'Ile Napoléon pour cette implantation.

Avenir de la Salle de Sports de la Rotonde

Un riverain demande à connaître l'avenir de l'actuelle salle de sports.

Monsieur le Maire l'interpelle en lui signalant que la réunion de ce soir s'y tient. Plusieurs associations (soutien scolaire, sportives...) l'utilisent régulièrement. Ce dimanche la Saint Nicolas y sera fêtée.

Décomptes de charges SOMCO – Taxe sur les garages

M. ZIMRANI s'adresse à M. GIRONA, Directeur de la SOMCO et lui signale que les locataires sont taxés cette année sur les garages. Il demande à avoir des explications.

M. GIRONA ne peut répondre ce soir sans voir les documents papier. Il précise que les décomptes de charges de la SOMCO sont détaillés.

Monsieur le Maire demande aux riverains concernés par cette taxe sur les garages d'écrire directement aux services fiscaux.

Places de stationnement devant les immeubles

M. EBERHARDT signale à M. GIRONA que de nombreux locataires utilisent plusieurs emplacements de parking. Il demande à connaître le nombre d'emplacements prévu par appartement.

M. GIRONA confirme que le locataire d'un appartement paye uniquement pour un emplacement.

Monsieur le Maire complète en confirmant que les places ne sont pas nominatives. Dans le quartier d'Entremont, la même problématique se pose. Les locataires ou propriétaires des immeubles édifiés dans les années 1970 ne possédaient à l'époque qu'un véhicule. Aujourd'hui une famille en possède 2 voire 3 ; face à cela il n'y a pas de solution réelle.

Monsieur le Maire propose la mise en place de barrières avec bipper. Mais cette solution est onéreuse.

M. GIRONA abonde dans ce sens. La solution des barrières est coûteuse (entretien, électricité). Il relève la présence de nombreuses voitures « ventouses » dans le quartier d'Ile Napoléon. L'objectif de la SOMCO étant de privilégier les espaces verts et non les espaces noirs. La SOMCO propose régulièrement des offres de location de garages mais les riverains ne s'y intéressent pas (garage non situé à proximité du logement). M. GIRONA fait remarquer que le traçage des parkings n'est pas réalisé. Cette opération est délicate, elle demande d'évacuer tous les véhicules en stationnement... Il propose de faire une expérimentation dans un bâtiment et d'envoyer un courrier d'information aux locataires...

Monsieur le Maire conseille de réaliser le marquage des emplacements de stationnement pendant les travaux de voirie réalisés début 2012. Sur ce, il rappelle les termes de la convention signée entre la Ville de Rixheim et la SOMCO et les modalités de mise en fourrière des véhicules garés depuis plus de 7 jours. Il demande que la procédure soit appliquée...

Plusieurs riverains interpellent Monsieur le Maire et signalent que des voitures « ventouses » sont en stationnement depuis plus de 2 années...

Monsieur le Maire leur demande de donner en fin de réunion les renseignements nécessaires afin que la Police Municipale intervienne au plus vite.

Travaux du pont de l'Île Napoléon

Une participante signale que le pont de l'Île Napoléon vibre anormalement depuis la fin des travaux de cet été.

Monsieur le Maire la rassure et confirme que cela est normal. Les travaux de consolidation réalisés par le Conseil Général cet été ont fait l'objet d'une technique innovante : des dalles en béton fibré à ultra haute performance ont été connectées à la tôle acier. Ce procédé lui confère cette flexibilité. Le pont reste « sous observation », il fait l'objet de contrôles réguliers.

Eclairage avenue Bartholdi

Une riveraine demande à savoir si l'éclairage de l'avenue Bartholdi est prévu.

Monsieur le Maire lui rappelle que plus de 250.000 € ont été investis dans l'éclairage dans le quartier d'Île Napoléon depuis le début du mandat 2008. Les travaux se feront au fur et à mesure, il est impossible de rattraper 15 années de retard en 3 années. Les budgets sont à prévoir...

Rénovation des maisons rue Rapp

Un riverain demande à connaître la destination des maisons individuelles qui viennent d'être rénovées dans la rue Rapp.

Monsieur le Maire précise qu'elles étaient effectivement à l'abandon. Ce sujet avait été abordé lors de la dernière réunion du conseil de quartier. Le bailleur Néolia a procédé à leur réhabilitation. Elles seront probablement mises en location. Il lui propose de s'adresser directement à Néolia ou au service social de la Ville de Rixheim.

Arbres Rue Zumstein – Rue du Dépôt

Plusieurs riverains dont Mme SCHREVELLE signalent que les racines des arbres ont détérioré la chaussée. Les trottoirs deviennent impraticables et dangereux. Ils demandent qu'ils soient abattus.

Monsieur le Maire n'est pas opposé à l'abattage. Mais il demande à l'assemblée de procéder à un premier sondage. Résultat du vote : 15 personnes pour l'abattage et 2 personnes contre.

Monsieur le Maire prend note. Il demandera à M. l'Adjoint KIMMICH de se rendre sur place. La solution de l'abattage sera discutée. Dans cette hypothèse, il faudra penser à replanter d'autres arbustes.

Déjections canines

Un intervenant signale que les 3 distributeurs de sachets pour les déjections canines ne sont pas suffisamment utilisés dans le quartier. Il demande la mise en place de canisites.

Monsieur le Maire rappelle que la Police Municipale verbalise les contrevenants (35 €). Une opération de verbalisation est en cours dans le centre ville de Rixheim. Toutefois, il est contre la mise en place de canisites (nuisances olfactives). Il propose de faire tirer et de distribuer dans le quartier des affichettes (format A5) rappelant les obligations et les règles des citoyens et propriétaires de chiens (méthode pédagogique à privilégier).

Mise en place de bancs

Une jeune mère de famille demande la mise en place de bancs dans le parc à jeux. Monsieur le Maire lui confirme que le Conseil des Aînés est chargé de cette action.

Augmentation de la fréquence de passage de la ligne 22 Soléa

Une riveraine interpelle Monsieur le Maire par rapport à sa demande d'augmentation de la fréquence de passage de la ligne 22 Soléa faite lors de la dernière réunion du conseil de quartier du mois de juin 2011.

Monsieur le Maire reprend les termes de la réponse des services de Transports Urbains de m2A :

- un passage supplémentaire plus tôt qu'à 6 h 02 soit vers 5 h 50 représente un surcoût annuel d'exploitation de l'ordre de 10;000 € HT ;
- un passage supplémentaire le soir après 19 h 10 se traduit par une course complète de la ligne soit 16 kms et un surcoût annuel de 193.500 € HT.

Il rappelle que la ligne 67 du réseau de soirée permet également une desserte de l'arrêt Pharmacie Ile Napoléon vers la gare de Mulhouse entre 20 h 30 et 22 h 50 la semaine. Il est certain que l'ancien réseau était mieux desservi. Il rappelle que toutes les lignes ont été revues dans le but d'économiser de l'argent (l'ex SITRAM accusait un déficit annuel de 10 millions d'€).

Monsieur le Maire est désolé de ne pouvoir répondre positivement à la demande de cette riveraine, le surcoût annuel est trop important pour une seule personne.

Liaison ferroviaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est question de remettre le train en service dans le quartier d'Ile Napoléon. Les tractations sont en cours, la balle est dans le camp de la SNCF...

Une intervenante demande à obtenir des précisions sur la liaison Rhin-Rhône.

Monsieur le Maire rappelle que le TGV Rhin-Rhône ne s'arrêtera pas à Rixheim mais à Mulhouse à partir du 11 décembre 2011. Le TGV Rhin-Rhône permettra aux voyageurs montant en gare de Mulhouse de se rendre à Dijon en 1 h 02, à Lyon en 2 h 50... M2A a investi plus de 10 millions d'€ pour cette 1ère phase.

Création d'emplois

Un jeune intervenant demande à connaître l'état d'avancement du dossier des implantations d'entreprises sur Rixheim, créatrices d'emplois.

Monsieur le Maire confirme que plusieurs projets sont en cours. M2A y travaille activement dans le cadre de sa stratégie de prospection et de marketing territorial. Certains projets verront le jour et contribueront à l'avenir du territoire :

1. Usine Peugeot-BMW Electrification : création de 250 emplois. Entreprise internationale entre Peugeot et BMW. Production de moteurs hybrides prévue à Rixheim à l'horizon 2014. Ce projet est réalisable grâce à l'adhésion de la Ville de Rixheim à M2A qui a transféré les droits à la Prime d'Aménagement du Territoire (PAT) à hauteur de 10 millions d'€.
2. Extension de l'Usine Pöppelmann : acquisition des terrains en cours. Création de 30 à 40 emplois.
3. Projet ambitieux à l'horizon 2014-2020 : création d'une ZAE à l'arrière d'Ile Napoléon, derrière les jardins, vers la Z.I. de Riedisheim. Objectif : création d'un millier d'emplois. Travail long et complexe : terrains pollués, présence de lignes à haute tension....

Locaux du CYBER

Un jeune intervenant demande à connaître l'avenir du CYBER.

Monsieur le Maire retrace en quelques phrases les faits passés. Il confirme que sa position est ferme et inchangée. Il est prêt à procéder à la réhabilitation de la salle sous une condition : que le ou les personne(s) responsable(s) se dénonce(nt) au Maire de la Ville de Rixheim. Un accord a été pris avec le Procureur de la République : il accepte que le ou les responsables participe(nt) à la réhabilitation des locaux.

Le même intervenant signale que 2 jeunes travaillaient dans le CYBER mais qu'ils n'avaient pas le droit d'encadrer, en effet ils n'étaient pas titulaires du BAFA. Beaucoup de promesses ont été faites derrière leur dos... et d'autres personnes ont été engagées à leur place... La faute ne vient pas uniquement des jeunes.

Monsieur le Maire tient à lui donner des explications. Il relève que les activités organisées par l'ASCIN ne remplissaient pas certaines conditions : pas d'agrément « Jeunesse », animateurs sans qualifications et payés au « noir »... La situation était au plus mal sur toute la ligne... La responsabilité du Maire ainsi que des animateurs étaient en jeu, il fallait réagir au plus vite. C'est pourquoi, la Municipalité a mis en place une activité « Jeunesse » pour l'ensemble de la Ville. Certes, des promesses ont été faites à ces jeunes mais sous conditions : qu'ils passent le BAFA. Indéniablement ces jeunes voulaient être employés tout de suite et ce sans conditions. La Ville ne pouvait pas le faire, les lois existent et les formations sont obligatoires. Monsieur le Maire confirme que des animateurs ont été recrutés après l'incendie du CYBER.

Néanmoins, Monsieur le Maire rappelle que les faits sont inexcusables. Il n'est pas question que les contribuables rixheimois payent les travaux de réhabilitation du CYBER. C'est au(x) responsable(s) d'assumer.

L'intervenant signale qu'il ne prend pas leur défense. Il est certain qu'ils sont condamnables à 100 %. Mais il demande à savoir si Monsieur le Maire avait dit à l'époque à ces jeunes qu'ils ne travailleront plus ici...

Monsieur le Maire confirme que les jeunes ont été prévenus. Il rappelle que son prédécesseur a fait des erreurs et que pour sa part il ne veut pas être responsable de la mort d'un enfant. Les règles protectrices sont à accepter et à appliquer (démocratie).

Demande d'implantation d'un magasin d'alimentation Discount

Une intervenante souhaiterait l'implantation d'un magasin d'alimentation discount (ex. Lidl, Norma...).

Monsieur le Maire ne peut lui répondre favorablement. Cela relève d'une initiative privée. Il signale que la ZAC du Rinderacker et le quartier d'Entremont sont également dépourvus de tous commerces. L'Intermarché et Carrefour sont situés à proximité du quartier d'île Napoléon.

Monsieur le Maire remercie l'assistance et signale qu'à la prochaine réunion du conseil de quartier les travaux de la rue Zumstein auront commencés ainsi que ceux du complexe sportif. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de réunion : 22 h 15.

RIXHEIM, le 5 décembre 2011

Le Maire :

Olivier BECHT